|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****26ème réunion, virtuelle, 16 juin 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-20/****2/5-F** |
|  | **6 juillet 2020** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Présidente du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) |
| RAPPORT DE LA 26ème RÉUNION DU GCDT |

Résumé

Le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) a tenu une réunion extraordinaire le 16 juin 2020 et était amené à traiter un point essentiel inscrit à son ordre du jour: examiner et approuver le mandat de haut niveau des deux groupes de travail qu'il a créés le 5 juin 2020, afin de préparer la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications(CMDT‑21) qui doit se tenir à Addis-Abeba (Éthiopie) du 8 au 19 novembre 2021. Le "Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT" et le "Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT" sont ouverts à la participation de tous les États Membres de l'UIT et Membres de Secteur de l'UIT-D. Ces groupes peuvent tenir des réunions électroniques, en fonction des besoins, et, sinon, communiquer par voie électronique. Ils peuvent se réunir pendant le GCDT, mais en principe pas en même temps qu'un autre groupe. Ils commenceront leurs travaux en juillet 2020 et leur mandat est décrit dans le Document [DT/3(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG26-200616-TD-0003/en).

# 1 Introduction

Le monde a besoin d'une connectivité efficace et nous devons faire en sorte que la CMDT élabore un plan d'action grâce auquel le rêve d'une connectivité mondiale deviendra réalité, a déclaré Mme Doreen Bogdan‑Martin, Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT. Il a été noté que le 12 juin 2020, le Secrétaire général de l'ONU a publié sa "Feuille de route sur la coopération numérique", dans laquelle il lance un appel à l'action pour que tous les peuples soient connectés, respectés et protégés à l'ère du numérique. Comme le souligne d'emblée cette feuille de route, la connectivité est un privilège dont tous ne bénéficient pas, a déclaré la Directrice à propos de cet appel à l'action.

La Présidente du GCDT, Mme Roxanne McElvane Webber (États-Unis), a annoncé que le rapport de la réunion virtuelle tenue du 2 au 5 juin 2020 était disponible sur le site web, a remercié le BDT d'avoir contribué à l'essentiel de ce travail et a rappelé que le principal résultat de cette réunion était la création des trois groupes de travail. Elle a demandé au GCDT de mener à bonne fin la nomination des responsables.

– **Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle**. Le mandat de ce groupe ainsi que son équipe de direction ont été approuvés. Le groupe est placé sous la présidence de Mme Blanca González (Espagne), secondée par deux Vice‑Présidents du GCDT: M. Christopher Kemei (Kenya) et M. Wim Rullens (Pays-Bas).

– **Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT**. Les participants à la réunion ont confirmé la nomination de M. Santiago Reyes-Borda (Canada) en tant que Président.

– **Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT**. Les participants ont désigné M. Ahmad R. Sharafat (République islamique d'Iran) en tant que Président. M. Sharafat est également Président en exercice de la Commission d'études 2 de l'UIT-D.

# 2 Adoption de l'ordre du jour

Les participants ont décidé d'ajouter à l'ordre du jour ([Document 1](https://www.itu.int/md/D18-TDAG26-C-0001/en)) les trois contributions ci-après soumises par des États Membres: Document 2 (Fédération de Russie), Document 3 (Émirats arabes unis) et Document 4 (États-Unis). Moyennant cette modification, l'ordre du jour a été adopté. Les contributions ont ensuite été présentées dans l'ordre dans lequel le BDT les avait reçues.

# 3 Présentation des contributions

Le représentant de la **Fédération de Russie** a présenté le [Document 2](https://www.itu.int/md/D18-TDAG26-C-0002/en) et a appelé l'attention des participants sur le statut juridique des groupes de travail du GCDT, en soulignant que ceux-ci ne devaient ni donner des avis, ni fournir une assistance directement à la Directrice du Bureau, ce rôle étant dévolu au GCDT, conformément aux règles régissant l'UIT-D. Le Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT-21 pourrait examiner les propositions préliminaires de la CMDT, notamment les réponses à l'enquête menée par le BDT sur la réforme de la CMDT, qui ont été examinées lors des deux Dialogues web sur la CMDT organisés en mars et avril 2020 et à l'occasion de la réunion virtuelle de 2020 du GCDT tenue du 2 au 5 juin 2020. Il pourrait également formuler des propositions sur les réunions préparatoires ainsi que les autres manifestations qui auront lieu avant la conférence. À propos du deuxième groupe de travail, le représentant de la Fédération de Russie a proposé que ce groupe passe en revue les Résolutions de la CMDT, ainsi que leur numérotation et leur thème, et étudie leur rationalisation, afin d'éviter les répétitions et les doublons avec les Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires, du Conseil, de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications et de l'Assemblée des radiocommunications. En outre, ce groupe pourrait harmoniser les priorités thématiques de l'UIT‑D avec les "priorités régionales" proposées pour la CMDT et les Questions qu'il est proposé de confier aux commissions d'études, compte tenu des propositions des Commissions d'études de l'UIT-D, des résultats des Réunions préparatoires régionales en vue de la CMDT-21, des Objectifs de développement durables à l'horizon 2030 et des grandes orientations pertinentes du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), dont l'UIT est responsable au premier chef.

Les **Émirats arabes unis**, dans le [Document 3](https://www.itu.int/md/D18-TDAG26-C-0003/en) qu'ils ont soumis, ont attiré l'attention sur les observations qu'ils avaient à formuler et les questions qu'ils souhaitaient poser concernant le projet de mandat des deux groupes, et ont indiqué qu'ils avaient besoin d'éclaircissements avant d'aller de l'avant. Qu'entend-on par "volets thématiques"? Ce concept, qui serait inédit pour la CMDT, doit être clairement explicité. Des précisions doivent également être fournies sur les "principaux partenaires et partenaires de financement possibles". Qui sont ces partenaires? Quel serait leur rôle et à quel titre participeraient-ils à la CMDT et apporteraient-ils un financement? En attendant que ces points soient clarifiés, les Émirats arabes unis proposent, dans leur contribution, de remplacer les mots "principaux partenaires" par "participants à la conférence", y compris les participants de haut niveau, et ajoutent que les catégories de participation sont bien définies dans les instruments fondamentaux de l'UIT. Dans cette contribution, les Émirats arabes unis se demandent également pourquoi les "initiatives régionales", concept bien connu au sein de la communauté de l'UIT, tendent de plus en plus à faire place à des "priorités régionales"? Pour ce qui est du deuxième groupe de travail, il est proposé dans la contribution d'examiner les Résolutions existantes de la CMDT et d'étudier leur rationalisation, afin d'éviter les répétitions et les doublons avec les Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires. La rationalisation serait effectuée en fonction des besoins, et il convient de faire figurer ce concept important dans le mandat, afin de faire ressortir l'idée que l'objectif n'est pas de supprimer des Résolutions, mais plutôt de les rendre concises et applicables en pratique.

Le représentant des **États-Unis** a présenté le [Document 4](https://www.itu.int/md/D18-TDAG26-C-0004/en) et s'est tout d'abord félicité des efforts déployés par la Directrice du BDT pour consulter les membres sur la façon dont la conférence pourrait donner une nouvelle orientation à la CMDT‑21, afin qu'elle mette davantage l'accent sur le développement et le rôle du BDT en tant que Bureau en adéquation avec sa mission, sachant que les Dialogues web et la réunion tenue ultérieurement par le GCDT du 2 au 5 juin 2020 ont offert aux membres une excellent occasion de s'engager sur cette voie. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au projet de mandat des deux groupes de travail ont été présentées pour permettre à ces groupes d'examiner et de soumettre des recommandations au GCDT à sa 21ème réunion conformément aux Résolutions 1 et 31 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT. L'objectif du Groupe de travail sur les activités préparatoires en vue de la CMDT est de faire en sorte que la conférence s'attache à rechercher des solutions et privilégie les questions de développement. Ce groupe a pour mandat d'examiner les options étudiées lors des deux Dialogues web du GCDT sur la CMDT, organisés en mars et avril 2020, ainsi que les contributions connexes soumises par les membres au GCDT à sa réunion de 2020; de soumettre des recommandations à la Directrice sur les réunions préparatoires et les manifestations de promotion organisées avant la conférence; et de présenter des recommandations à la Directrice concernant les dispositions à prendre pour les travaux de la conférence, y compris l'ordre du jour de cette dernière.

S'agissant du Groupe de travail sur les Résolutions et la Déclaration de la CMDT, le représentant des États-Unis a proposé d'ajouter dans le titre des "priorités thématiques", et a souligné que ce groupe aurait pour mission de faire avancer les discussions initiales sur les éléments administratifs de la conférence, de façon à faciliter un accord interrégional et à gagner en efficacité en ce qui concerne le temps consacré à l'examen de ces questions lors de la CMDT-21. Le groupe a pour tâche d'examiner les Résolutions de la CMDT, ainsi que leur numérotation et leur thème, et d'étudier leur rationalisation, suivant les propositions des membres.

À la suite de la présentation des contributions ci-dessus, M. Santiago Reyes-Borda a présenté un exposé succinct très intéressant sur le Document [DT/2](https://www.itu.int/md/D18-TDAG26-200616-TD-0002/en), qui est une compilation complète des propositions soumises par les trois États Membres. M. Santiago Reyes-Borda, a souligné que les tâches à venir, d'une importance fondamentale, devaient être menées à bien de toute urgence. Dans un premier temps, les participants doivent reconfirmer l'accord intervenu précédemment,

selon lequel les discussions portent sur la CMDT-21, et non pas sur la CMDT-25, sachant que certaines tâches découlant des résultats des Dialogues web sur la réforme de la CMDT doivent être accomplies dès que possible. Les participants ont souligné à nouveau qu'en effet, l'accent devait être mis sur la CMDT-21.

# 4 Examen et approbation du mandat

Les participants ont examiné le Document [DT/2](https://www.itu.int/md/D18-TDAG26-200616-TD-0002/en) paragraphe par paragraphe. À la suite du consensus qui a été trouvé, notamment sur les points indiqués ci-dessous, le mandat du Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT et du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT (Document [DT/3(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG26-200616-TD-0003/en)) a été adopté.

– Étant donné que les Groupes de travail rendront compte des résultats de leurs travaux par l'intermédiaire de l'organisme auquel ils sont rattachés, à savoir le GCDT, il est important de préciser à quelle réunion du GCDT ces résultats seront présentés. Afin d'obtenir des résultats dans les délais voulus pour la CMDT‑21, il a été décidé de convoquer une réunion du GCDT avant la fin de 2020.

– Conformément à la convention de l'UIT, le projet d'ordre du jour de la CMDT-21 est établi par le Directeur du BDT et est soumis par le Secrétaire général à l'approbation du Conseil, avec l'assentiment d'une majorité des États membres.

– Initiatives régionales ou priorités régionales? Il a été convenu de maintenir l'expression "initiatives régionales", étant donné qu'elle est énoncée dans les rapports finals de la CMDT-14 et de la CMDT-17 et est désormais couramment utilisée. Le Groupe de travail sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT pourrait examiner ces expressions et formuler des propositions.

– Partenaires ou parties prenantes? Le terme "partenaires" devrait s'entendre des "institutions, organisations, particuliers, fondations, banques internationales", qui participeraient à la CMDT-21 à Addis-Abeba, parce qu'ils possèdent les compétences spécialisées et disposent des capitaux nécessaires pour mettre en œuvre bon nombre des initiatives qui seraient présentées, notamment en matière de connectivité. À cette fin, il a été convenu d'utiliser les termes "parties prenantes".

– Les groupes de travail doivent être ouverts à la participation de tous les États Membres de l'UIT et Membres du Secteur de l'UIT-D.

– Il ressort des débats sur les priorités thématiques que celles-ci constituent un nouveau concept pour la CMDT. Il a été note que les priorités thématiques ont fait l'objet d'un compte rendu approfondi dans le rapport d'activité pour 2019 soumis à la réunion virtuelle du GCDT tenue du 2 au 5 juin 2020. Il a été décidé de les rebaptiser "priorités thématiques de l'UIT‑D", au lieu de "priorités thématiques du BDT", ces priorités concernant le Secteur du développement tout entier. Il a également été décidé d'ajouter les termes "priorités thématiques" dans le titre du deuxième groupe de travail, qui est désormais libellé comme suit: "Groupe de travail sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT".

– Il a été décidé de faire mention des grandes orientations du SMSI en général, sans mettre en évidence les grandes orientations C2, C5 et C6, étant donné que les travaux de l'UIT ne portent pas uniquement sur ces trois grandes orientations.

# 5 Composition des groupes et méthodes de travail

Les groupes de travail sont ouverts à la participation de tous les États Membres de l'UIT et Membres du Secteur de l'UIT-D. Ils peuvent tenir des réunions électroniques, en fonction des besoins, et, sinon, communiquer par voie électronique. Ils peuvent se réunir pendant le GCDT, mais en principe pas en même temps qu'un autre groupe.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_